



GROUPE DE TRAVAIL « MESURES RH ET INDEMNITAIRE » BILATÉRALE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Dans le cadre du groupe de travail « Mesures RH et indemnitaire », M. Stéphane AUBERT, DRHFS Adjoint, et ses équipes ont reçu le SNIPAT en bilatérale ce vendredi 29 septembre.

Cet entretien fait suite à celui du 8 juillet dernier lors duquel nous avons indiqué à l'administration, dans le cadre la rédaction du statut cadre, que nous étions disposés à toutes propositions contraignantes à **la condition d'y retrouver des contreparties cohérentes et suffisantes.**

À noter que les discussions sont encore au stade des négociations et qu'il ne nous est donc pas autorisé à communiquer avec précision puisque **les propositions de l'administration comportent encore une large part d'ajustements ou de modifications, voir d'éventuels retraits.**

STATUT CADRE

Le statut cadre est l'ensemble des textes qui déterminent les droits et obligations des agents.

Comme attendu, l'administration a déterminé qu'il était nécessaire de revoir les conditions de recrutement (Aptitude physique ou psychique etc. nécessaire à l'exercice du métier) et que la révision du modèle Recruter / Affecter / Former pour celui de Recruter / Former / Affecter tout comme la création de l'école de Police Scientifique, devraient conduire à une adaptation des modalités de la formation mais aussi de nouvelles mesures d'engagement à servir.

L'administration souhaiterait également profiter de ce nouveau statut pour surmonter les difficultés qu'elle rencontre actuellement sur l'affectation d'agents sur des postes de nuit.

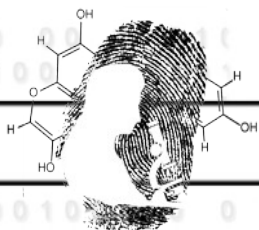
Enfin elle semble également marquée par les grèves passées et souhaiterait donc qu'un service minimum soit mis en place.

Si les propositions envisagées nous semblent en cohérences avec nos revendications, elles obligent l'administration à des compensations qui, à ce jour, ne sont pas satisfaisantes.

Particulièrement concernant le droit de grève qui, comme expressément précisé au dernier GT, devra systématiquement s'accompagner d'**une mesure de départ avancée à la retraite.**

Condition sine qua non !

De plus, nous ne sommes pas favorables à cet entre-deux qui pourrait poser **des problèmes d'équité** dans certains services dans le cas du recours au droit de grève et demandons donc à l'administration de trancher.



MESURES INDEMNITAIRES :

Concernant le corps des ingénieurs :

L'administration approuve l'idée de la création d'un 4ème grade d'ingénieur.

Une revalorisation des grades d'ingénieur principal et en chef est proposée mais elle ne concerne que les premiers échelons des grilles et **ne concerne pas les grilles du premier grade d'ingénieur.**

Concernant le corps des techniciens :

La proposition actuelle demeure proche de celle évoquée au précédent GT avec une simple majoration des indices majorées des grilles actuelles.

ISS PTS :

L'administration indique vouloir repousser la transformation de l'ISS PTS forfaitaire en ISS PTS en Taux compte tenu des chantiers en cours.

Outre l'absence de revalorisation du premier grade d'ingénieur, nous ne pouvons pas soutenir une simple revalorisation des grilles actuelles et le report de la transformation de l'ISS PTS.

Le protocole police nous extirpe du NES, il n'est pas question de bricoler autour d'un NES bis !

Nous maintenons donc l'idée qu'il faut **repenser les grilles en les structurant sur 4 grades** pour le corps des techniciens tout comme celui des ingénieurs et rediscuter des **modalités de passage aux grilles supérieures** ceci afin de tenir compte de la spécificité de notre filière dont les opportunités d'évolution de carrière sont plus restreintes par le faible volume de poste à pourvoir mais aussi à mesure que l'on se spécialise.

C'est un enjeu majeur d'attractivité dont l'expérience de la filière SIC, aujourd'hui en difficulté de recrutement, doit servir de référence.

Nous avons fourni lors de ce GT des démonstrations budgétées de grilles comprenant la révision de l'ISS PTS et l'administration s'est déjà engagée dans une phase de réflexion sur ces propositions.

Nous avons rappelé que l'attente des agents est forte et que l'enjeu pour la police nationale ne l'est pas moins !

